

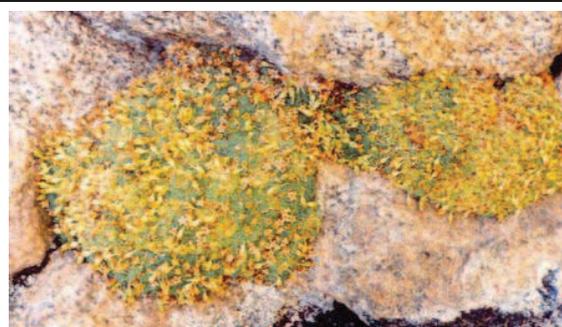
L'ANDROSACE DES PYRENEES *Androsace pyrenaica* Lam.

CODE UE : 1632

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV

AUTRES STATUTS

- Protection nationale (annexe I) par arrêté du 20/01/82, modifié par l'arrêté du 31/08/95
- Convention de Berne : annexe I



G. ARLANDES - PNP

DESCRIPTION

L'Androsace des Pyrénées est une plante vivace en coussinets denses de 5 à 30 cm de diamètre. Les petites feuilles vertes clair en rosettes, à section en V à la partie inférieure sont couvertes de poils simples. Les fleurs, solitaires ou par deux, sont blanches à gorge jaune (mai-juillet)

ECOLOGIE ET HABITAT

L'Androsace des Pyrénées est une espèce plutôt héliophile qui s'établit dans des fissures et anfractuosités des parois rocheuses siliceuses ou décarbonatées, aux étages subalpin et alpin.

Sur le site, cette espèce est présente sur des falaises dont les parois sont proches de la verticale avec des expositions variables de Sud et Sud-Ouest (50 %), de Nord à Nord-Ouest (28 %), Est (18%), une seule station est sans exposition (sur du plat)

- Habitat de l'espèce sur le site : 8220 – Falaises siliceuses de l'*Androsacion vandellii* (CB 62.211)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- Espèce endémique des secteurs de haute altitude des Pyrénées centrales, présente en France et en Espagne.
- 22 stations ont été recensées sur le site. Elles sont situées essentiellement en vallée d'Aure au Pichous de Barroude, sur les Crêtes de la Géla, au Pic de Gerbat, à la Hourquette de Chermentas et à Pène Mâle. Les stations s'étendent à l'extérieur du site périmètre du site Natura 2000.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Etat de conservation**
L'espèce est en bon état de conservation, aucun facteur de dégradation n'a été identifié
- **Objectifs conservatoires** :
– Conserver les stations existantes ainsi que leur habitat

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
Aucune action particulière
- **Acteurs concernés** :
Parc National des Pyrénées, Conservatoire Botanique Pyrénéen.

